

Togo : Deux journalistes placés sous mandat de dépôt



Au Togo, les journalistes Ferdinand Ayité (directeur de publication du bihebdomadaire l'Alternative) et Joël Egah (directeur de publication de l'hebdomadaire Fraternité) ont été placés sous mandat de dépôt ce vendredi 10 décembre après leur passage devant le procureur de la République.

Ces hommes de médias sont accusés d'« outrage à l'autorité », selon leur avocat, Me Elom Kpade qui fustige « une incongruité judiciaire et juridique ».

« Depuis jeudi, nous demandons à voir les plaintes déposées par les deux ministres, nous n'avons rien reçu. Nous n'avons pas reçu aussi le réquisitoire du procureur. C'est de l'incongruité, du non-droit absolu », a dénoncé Me Elom Kpadé.

Selon l'avocat, les journalistes ont été présentés au procureur de la République vendredi dans la soirée sans plainte ni réquisitoire.

Les deux journalistes sont poursuivis pour des propos tenus lors de l'émission débat « L'Autre Journal » sur la web Tv du journal L'Alternative, suite à des plaintes de deux ministres. Il est reproché au Directeur de l'Alternative d'avoir diffamé deux ministres du gouvernement togolais.

Selon les informations, l'animateur de l'émission, Isidore Kouwonou est aussi placé sous contrôle judiciaire après également un passage devant le Procureur de la République.

Il faut souligner qu'avant d'être placé sous mandat de dépôt, Ferdinand Ayité était placé en garde à vue depuis jeudi 09 décembre à la Brigade de recherches et d'investigations (BRI) avant d'être rejoint vendredi par Joël Egah.

La Rédaction